



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°16

Réunion du mardi 22 novembre 2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

BOIGNY – GYMNASSE STEPHANE MAKOWSKY – NNI 930089902

Cette installation sportive n'était pas classée.

Installation visitée par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 17/11/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 17/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- P.V. de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 17/11/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau FUTSAL 4 jusqu'au 22/11/2032.

1.2. Confirmations de niveau de classement

STAINS – STADE ROLAND WATEL – NNI 930720201

Cette installation sportive était classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 23/09/2022.

Installation visitée par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 16/11/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 16/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Attestation Administrative de Capacité

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date mise à dispo : 23/09/2012 + 10 ans) et prend note du courriel de la Mairie s'engageant à réaliser ceux-ci en 2023.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 22/05/2023, dans l'attente de réception des tests in situ décennaux.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

LE-MEE-SUR-SEINE – PARC DES SPORTS POZOBLANCO N°1 – NNI 772850201

Cette installation sportive était classée en Niveau T3 SYN jusqu'au 10/11/2022.

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 20/10/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 20/10/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Rapport de visite du 20/10/2022

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date mise à dispo : 10/11/2012 + 10 ans) et prend note du courrier de la Mairie s'engageant à réaliser ceux-ci fin novembre 2022.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T3 SYN jusqu'au 22/05/2023, dans l'attente de réception des tests in situ décennaux.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

ELANCOURT- STADE GUY BONIFACE N°1 NNI 782080101.

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 jusqu'au 09/07/2023.

Installation visitée par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du district des Yvelines, le 10/11/2022, suite aux travaux de mise en conformité effectués.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 signée par le propriétaire le 10/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan des vestiaires
- A.O.P.
- Rapport de visite du 10/11/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 jusqu'au 09/07/2033.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

HOUILLES – STADE MAURICE BACQUET N°2 – NNI 783110102

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 17/11/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 17/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 168 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.18.
- Facteur d'uniformité : 0.41.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 22/11/2024.

ELANCOURT – STADE PIERRE DE COUBERTIN – NNI 782080301

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E7 jusqu'au 17/12/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 08/11/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 08/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 168 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.42.
- Facteur d'uniformité : 0.71.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 22/11/2024.

BOBIGNY – GYMNASSE STEPHANE MAKOWSKY – NNI 930089902

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Eclairage contrôlé par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 17/11/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 17/11/2022

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 444 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.61.
- Facteur d'uniformité : 0.80.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 3 jusqu'au 22/11/2024.

GRIGNY – STADE JEAN MIAUD 2 – NNI 912860102

L'éclairage de cette installation sportive n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S., le 13/10/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 18/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 67 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.04.
- Facteur d'uniformité : 0.12.

La C.R.T.I.S ne peut pas prononcer de classement vu le relevé d'éclairage.

Elle constate que des arbres gênent la luminosité sur l'aire de jeu et invite la Mairie à faire le nécessaire.

SARTROUVILLE – STADE YOURI GAGARINE N°1 – NNI 785860101

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Eclairage contrôlé par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 18/10/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 18/11/2022

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 175 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40.
- Facteur d'uniformité : 0.62.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 22/11/2026.

RUNGIS – STADE LUCIEN GRELINGER N°2 – NNI 940650102

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E6 jusqu'au 08/10/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 17/11/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 28/10/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 180 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.44.
- Facteur d'uniformité : 0.64.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 22/11/2024.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

ETRECHY – STADE YAO KOFFI/ROGER CARENTON – NNI 912260102

Reprise de dossier.

Après étude de la demande de la Mairie concernant le niveau de classement après travaux, et réception des documents complémentaires et notamment de la lettre de M. le Maire indiquant l'impossibilité d'avoir les dimensions de l'aire de jeu en 105x68 en raison l'emprise foncière, la C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable à un classement en niveau T5 SYN.

La C.R.T.I.S. prend aussi note de la construction de vestiaires qui seront dédiés à cette installation.

4. DIVERS